

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

samedi 7 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

ENFIN ! L'ABBE DE CACQUERAY AVOUE, LA FSSPX N'A PLUS DE RAISON D'ETRE

et aussi un brève analyse du Motu Proprio Summorum Pontificum

La sortie du Motu proprio Summorum Pontificum¹, la lettre de Ratzinger aux évêques qui l'accompagne et la réaction immédiate de Mgr Fellay² donnent toute sa valeur au credo de l'abbé de Cacqueray donné à Fideliter en mai dernier. Le supérieur du district de France y exprime sa foi crédule que ce « document romain », fruit de la pression exercée sur le Vatican « durant 35 ans », serait une « réhabilitation de la messe traditionnelle », une divine concession destinée à permettre aux prêtres conciliaires le passage de « la nouvelle messe » à « la messe traditionnelle », un retour au bercail des prêtres de l'église conciliaire à la tradition catholique sous la houlette du très moderniste Ratzinger. En somme, le Motu proprio serait un brèche délibérément ouverte par ce moderniste, dénoncé par Mgr Lefebvre, pour faire triompher l'œuvre d'Ecône ubi et orbi. A malin, malin et demi. Comment s'exprimer si naïvement et ne pas voir que ce piège, fruit des arcannes du Vatican, n'est pas fait pour organiser l'hémorragie des prêtres conciliaires, mais, à l'inverse, celle du « petit nombre » des fidèles de la FSSPX, et donc à terme la perte de l'œuvre de Mgr Lefebvre et la fin du sacerdoce catholique sacramentellement valide ?

1 'Etouffer la FSSPX' : but du Motu Proprio et de la « réconciliation »

Dans un précédent VM³ (14/11/2006) nous avons souligné que déjà le 9 novembre 2006, l'hebdomadaire Le Point dévoilaient les « calculs de Benoît XVI » et montrait que le Motu Proprio alors à venir viserait à « étouffer la FSSPX » :

¹ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300307>

² <http://www.dici.org/accueil.php>

³ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-11-14-A-00-Les_calculs_de_Benoit_XVI_v1.pdf

« *Le problème est davantage politique que liturgique. Ce qui fait peur, ce n'est pas le latin lui-même, c'est le retour programmé de la fraternité Saint-Pie X, qui s'est illustrée par ses accointances négationnistes notamment. De plus, nombre d'évêques craignent de perdre là un peu de leur pouvoir. Il semblerait que Benoît XVI ait été une fois de plus mal compris. Car derrière sa volonté sincère de réconciliation se cache un calcul plus subtil. Aspirés dans l'Eglise, les intégristes étoufferont. D'autant que les plus durs d'entre eux, les sédévacantistes, qui pensent que le siège du pape est vacant, ne saisiront pas la main tendue. Si la fraternité Saint-Pie X réintègre l'Eglise, ce sera divisée et affaiblie. Enfin, dans l'Eglise, la capacité de nuisance des intégristes, contrôlés, sera beaucoup moins grande »⁴*

Et bien désormais nous y sommes ! Et la sortie du Motu proprio Summorum Pontificum⁵, la lettre de Ratzinger aux évêques qui l'accompagne ainsi que la réaction immédiate de Mgr Fellay⁶ dans son communiqué de presse donnent désormais toute la valeur au credo de l'abbé de Cacqueray.

2 La confusion intellectuelle du texte de l'abbé de Cacqueray

Tout ce qui n'est pas clair vient du malin, dit-on. Or, ce texte de l'abbé de Cacqueray (est-il vraiment de lui ?), qui prend un malin plaisir à l'instar des propos prêtés à Mgr Fellay à propos du Sacerdoce, à jouer des sophismes déjà condamnés en 1679 par Innocent XI¹ sur la « validité certaine » et « la validité probable », ne peut que confirmer ce funeste présage, semer le désarroi auprès des fidèles déjà très ébranlés par le double langage de la FSSPX si loin de la clarté de langage de son fondateur. Qu'on en juge par la lecture de cet entretien donné en annexe et dont voici les effets prévisibles. Ce texte fait entrer le lecteur dans une confusion qui détruit la finalité de préservation du Sacerdoce catholique certainement valide de l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Ce texte sent tellement fort le modernisme par son esprit que l'on peut se demander s'il est véritablement l'œuvre de l'abbé de Cacqueray, ou s'il ne serait pas plutôt l'élucubration de l'abbé Celier jouant le rôle de nègre littéraire du Supérieur du District de France. En effet, 'abbé de Cacqueray' serait-il, après 'abbé Beaumont', le dernier pseudo de l'abbé Celier-Sernine-Beaumont, le prêtre aux pseudos ? Certains observateurs se posent la question.

3 Brève analyse du Motu Proprio Summorum Pontificum

Maintenant, puisque le Motu Proprio de 2007, Summorum Pontificum est sorti aujourd'hui, nous voyons que celui-ci marque une nouvelle étape dans la révolution liturgique que poursuivent depuis plus de 40 ans les hiérarques de l'Eglise conciliaire. Après avoir mis sous le boisseau le rite de Saint Pie V pour lui en substituer un nouveau artificiel, néo-protestant et anti-catholique, Ratzinger vient d'amorcer une nouvelle étape. **Summorum Pontificum constitue une dénaturation théologique sans précédent du rite de Saint Pie V.** Le terme de 'rite' est en effet gommé pour se voir substituer, à la manière moderniste, par le terme 'forme' pris dans une acceptation courante d' 'expression' au mépris de la terminologie de la théologie sacramentelle catholique basée sur la scolastique. Le véritable rite immémorial de l'Eglise latine est amalgamé au N.O.M. de 1969 et les deux réunis sont déclarés constituer un « *unique et même rite* » ou encore qu'il s'agirait de « *deux mises en oeuvre de l'unique rite romain* » !

Nous faisons ici écho à une réflexion d'un conseiller du Comité international *Rore Sanctifica* que nous avons consulté au sujet de ce Motu Proprio. Le rite de Saint Pie V devient une variante, une « forme », du faux rite du F.M. Bugnini, identifié dans une même rite dit « romain » avec l'imposture historique des textes d'origine alexandrine de la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte. Cette imposture historique d'origine anglicane a été entièrement démontée par Jean Magne dans sa thèse de doctorat devant Henri-Irénée Marrou en 1975⁷ (c'est ce qu'a montré la *Notitia I* publiée par le CIRS cette semaine). Un rite étant lié et engendré par une intention qui doit être celle de l'Eglise, la dite « forme de Saint Pie V » se voit ainsi assimilé à l'intention maçonnique et néo-protestante qui a donné naissance au nouveau rite de 1969 et cette intention nouvelle est contraire à celle de l'Eglise. Le Motu Proprio Summorum Pontificum réalise une

⁴ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=235409> - Le Point 09/11/06 - N°1782 - Page 75

⁵ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300307>

⁶ <http://www.dici.org/accueil.php>

⁷ http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf

bâtardisation de l'ancien rite, sur le plan théologique et dans ses recommandations pratiques. Et c'est ce que Ratzinger demande à ses auditeurs d'accepter. Si bien qu'étant très logique avec lui-même, il nie tout usage exclusif du rite de Saint Pie V, en exigeant l'acceptation du nouveau. Il signe ainsi l'arrêt de mort du discours de l'IBP qui déclare, par la voix de l'abbé Laguérie, avoir obtenu l'usage exclusif de l'ancien rite :

« ... les prêtres des communautés qui adhèrent à l'usage ancien ne peuvent pas non plus, par principe, exclure la célébration selon les nouveaux livres. L'exclusion totale du nouveau rite ne serait pas cohérente avec la reconnaissance de sa valeur et de sa sainteté. »⁸ Ratzinger, 2007

Cet amalgame sous le même chapeau d'un « unique rite romain » de la dite 'forme extraordinaire' de Saint Pie V avec la 'forme ordinaire du franc-maçon Bugnini' voudrait effectuer un mariage impossible, celui de l'Eglise et de la révolution, ou encore pour reprendre une formule connue : « 1793 faisant ses Pâques » ou « 1789 dans l'Eglise ». Mgr Lefebvre qualifiait ainsi en 1974 la désormais dite 'forme ordinaire' apparentée au rite de Saint Pie V :

« Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est toute entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques »⁹ Mgr Lefebvre, 1974

« Quant on fait la critique interne de la réforme liturgique et de tout ce qui a été changé littéralement dans le rite, on s'aperçoit que le but fondamental est un but œcuménique et un faux œcuménisme qui nous fait appliquer tout simplement les rites d'une manière protestante, ni plus ni moins. »¹⁰ Mgr Lefebvre, 1975

« Les réformateurs de la messe se sont arrangés pour que soit supprimé pratiquement tout ce qui était opposé au protestantisme pour soi-disant arriver à une union – on ne sait trop laquelle – mais une union dans la prière, une union qui n'est pas l'unité dans la foi »¹¹ Mgr Lefebvre, 1982

« Cette idée de sacrifice expiatoire s'estompe et disparaît dans ce nouveau rite qui a été voulu nouveau par Paul VI. Il l'a dit lui-même : 'Nous abandonnons l'ancien rite pour faire un rite nouveau' ».¹² Mgr Lefebvre, 1986

Et en 2007, contredisant Montini-Paul VI, Ratzinger écrit dans le Motu Proprio :

« Il n'est pas convenable de parler de ces deux versions du Missel romain comme s'il s'agissait de 'deux rites'. Il s'agit plutôt d'un double usage de l'unique et même rite. » Ratzinger, 2007

Cette **attaque théologique sans précédent contre la liturgie traditionnelle** qui dénature la théologie et l'histoire du rite immémorial de l'Eglise latine se double encore d'une invitation à pratiquer la dénaturation, *de facto*, du rite de Saint Pie V en y introduisant des « préfaces nouvelles » et en mêlant au Missel romain traditionnel la kyrielle des fausses et pléthoriques « canonisations » conciliaires.

Cette dénaturation pratique initie dans les faits, bien que l'intention n'en soit pas clairement avouée, un processus d'imbrication des deux rites ancien et nouveau qui instaurera une situation de fait qui légitimera sous peu l'ouverture d'une troisième voie, celle de la synthèse du rite de Saint Pie V et du N.OM. dans un nouveau rite qui supprimera les deux précédents. Ce troisième rite concaténera à la fois morceaux du rite de Saint Pie V et morceaux du rite de 1969. La démarche de Ratzinger est typique de la pensée maçonnique : après le Solve du N.O.M. succède le Coagula qui dans un premier temps dénature théologiquement et pratiquement l'ancien rite.

Yves Chiron rappelle aujourd'hui à juste titre la lettre de Ratzinger au Professeur Barth en 2003, lettre que nous avons dénoncé¹³ en février 2006 par notre analyse du réseau allemand de la FSSPX :

⁸ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300307>

⁹ Déclaration, 21 novembre 1974, reproduite dans Un évêque parle, « Mille neuf cent soixante-quinze », éd. DMM, Jarzé, 1976 et reprise en page 378 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

¹⁰ Conférence spirituelle, Ecône, 16 janvier 1975 et reprise en pages 321-322 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

¹¹ Conférence spirituelle, Ecône, 16 janvier 1982 et reprise en pages 323-324 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

¹² Conférence spirituelle, Ecône, 27 septembre 1986 et reprise en page 328 de « La messe de toujours » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

¹³ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-02-17-B00-FSSPX_reseau_allemand.pdf

« Dans l'immédiat, l'Eglise admet deux formes du rite romain : le rite romain sous sa « forme ordinaire » (celui issu de la réforme liturgique post-conciliaire) et le rite romain sous « une forme extraordinaire », le rite d'avant la réforme.

À long terme, Benoît XVI croit possible et souhaitable une unification des deux formes.

Il l'écrivait, il y a quatre ans, au Professeur Barth dans la lettre déjà citée : « je crois que dans l'avenir l'Eglise romaine devra avoir à nouveau un seul rite ; l'existence de deux rites officiels est dans la pratique difficilement "gérable" pour les évêques et les prêtres. Le rite romain de l'avenir devrait être un seul rite, célébré en latin ou en langue populaire, mais entièrement fondé dans la tradition du rite ancien; il pourrait intégrer quelques nouveaux éléments, qui ont fait leurs preuves, comme de nouvelles Fêtes, quelques nouvelles Préfaces dans la messe, un Lectionnaire élargi – un plus grand choix qu'avant, mais pas trop - une Oratio fidelium, c'est-à-dire une litanie de prières d'intercession après l'Oremus de l'Offertoire, où jadis il avait sa place. » (Lettre du cardinal Ratzinger au Professeur Barth, le 23 juin 2003)¹⁴

Ce double texte de l'abbé Ratzinger vise sur le plan théologique et sur le plan pratique à faire du rite de Saint Pie V un « rite bâtard ». Mgr Lefebvre avait, lors de la messe de Lille en 1976, dénoncé les « sacrements bâtards ». Désormais en 2007, sous la houlette de l'abbé Ratzinger, c'est toute la « bâtardisation » du rite de Saint Pie V qui est en marche. Un tel texte, loin d'être un « rétablissement dans ses droits de la messe tridentine », constitue **un attentat liturgique d'un modernisme achevé** qui la met en péril. Comment Mgr Fellay peut-il écrire quelques minutes seulement après la publication des deux textes révolutionnaires : « La FSSPX se réjouit de voir l'Eglise retrouver ainsi sa Tradition liturgique » ? A-t-il oublié sa théologie sacramentelle ? Mgr Lefebvre aurait tonné devant une telle dénaturaison digne des pires forfaits du F.M. Bugnini et des inspireurs de la réforme liturgique de 1969.

Alors qu'est paru aujourd'hui le Motu Proprio, nous observons avec intérêt la déclaration précipitée de Mgr Fellay quelques minutes après 12h, heure de la publication officielle de Ratzinger, comme si elle était coordonnée avec Rome. Nous remarquons également la diffusion qui a suivi dans l'après-midi par le site Donec Ponam qui crie victoire et tente d'instrumentaliser Mgr Lefebvre :

« Aussi, nous avons tenu aujourd'hui à rendre un vibrant hommage à Monseigneur Lefebvre grâce auquel cette messe éternelle a pu conserver sa place contre vents et marées pour revenir aujourd'hui dans tout son éclat dispenser les grâces dont elle est porteuse.

*Nous publions donc un **texte de Côte Previgny** (agrégé d'histoire) à propos du rôle historique de Mgr Lefebvre ainsi que le texte des **prophéties de Quito** qui annonçaient qu'un évêque viendrait sauver la messe du désastre. Nous réactualisons le très beau texte de M. l'abbé de Cacqueray sur la **personnalité religieuse du fondateur d'Ecône** et vous pourrez **relire** ou **réentendre** le sermon des ordinations de 1976 suite auxquelles Monseigneur Lefebvre avait été déclaré **suspens a divinis**.*

Merci à Monseigneur Lefebvre qui, par son action difficile, a permis que la messe soit aujourd'hui libérée, et merci à vous tous, amis qui vous intéressez à Donec Ponam ! » Coryphee, pour Donec Ponam

Cette avalanche de texte quelques heures à peine après la publication du Motu Proprio ainsi que les propos de **l'abbé Sélégnny à Rouen ce matin même**, abbé que nous savons très proche de Mgr Fellay et membre actif et discret du réseau des infiltrés modernistes de la FSSPX, et affirmant que cette publication fut permise grâce au « bouquet spirituel », révèle une opération minutieusement préparée. L'abbé Sélégnny amplifie donc sans vergogne l'imposture sacrilège du « bouquet spirituel » que l'abbé Lorans en son temps avait déjà qualifiée de « gerbe magnifique » et de « nouvelle bataille de Lépante ». C'est cette supercherie, ce miracle programmé qui avait conduit Mgr Fellay à proférer son mensonge public le 12 octobre 2006 sur radio Courtoisie. Le 7 juillet 2007, l'abbé Sélégnny n'a aucun scrupule à resservir ce mauvais plat réchauffé auprès des fidèles de la FSSPX à Rouen !

Utiliser la Très Sainte Vierge, et récupérer dans ce contexte la prophétie citée par Mgr Lefebvre dans son sermon historique des sacres de 1988 est une totale inversion des finalités de son œuvre de sauvegarde de la

¹⁴ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300403>

transmission du Sacerdoce sacramentellement valide. Tout cela montre bien que le réseau des infiltrés modernistes qui est à l'œuvre derrière ces opérations, est prêt à tout pour réussir à faire rallier la FSSPX.

L'abbé Hoyos agite déjà le 7 juillet 2007 l'obligation qui est faite à la FSSPX de reconnaître le nouveau rite de 1969 :

« Le pape a réaffirmé dans le même temps que "le mode habituel de célébration de la messe est celle du Novus Ordo (Nouveau Missel)", affirme le cardinal Castrillon. Ainsi les partisans de Mgr Lefebvre "ne peuvent nier ni la valeur ni la validité du Novus Ordo", déclare-t-il. »¹⁵

Ce qui montre bien dans quel piège la Rome des « antichrists » veut entraîner la FSSPX et Mgr Fellay, grâce au petit réseau des infiltrés modernistes (abbé Bonnetterre, Sélégnny, Loran, etc)

Simultanément à cette parution du Motu Proprio, le site du Vatican annonce que le progressiste Marini vient d'être nommé¹⁶ par l'abbé Castrillon Hoyos à la commission Ecclesia Dei comme secrétaire. Cela montre toute l'hypocrisie de Ratzinger et il n'y a véritablement que les naïfs pour ne pas avoir compris le piège que représente ce motu proprio pour la FSSPX.

4 Le Credo anti-catholique et anti-Mgr Lefebvre de l'abbé de Cacqueray

Alors dans ce contexte quel est le credo de l'abbé de Cacqueray ?

- 1) **Il croit que le Motu Proprio représenterait une victoire de la Tradition alors que nous venons de le démontrer, ce Motu proprio est un leurre et un attentat contre la Tradition.** Voulant croire que le Motu proprio est une victoire de la FSSPX (et des bouquets !), il pense que le texte aura pour effet de multiplier les prêtres célébrant validement la vraie messe en la reprenant (alors qu'ils ne l'ont jamais célébrée et qu'ils n'ont pas été validement ordonnés) et donc de « libéraliser » la messe catholique dans le monde entier : ce qui assurerait le triomphe de la tradition...
- 2) **Il magnifie la validité du pseudo-clergé conciliaire et de la 'mauvaise' nouvelle messe.** Invoquant « le prêtre [conciliaire] revenu à la vraie liturgie » (page 3) tout en reconnaissant de la « validité » des rites « promulgués par les papes Paul VI et Jean-Paul II », il professe une « hérésie » : qu'une fausse liturgie concoctée par le franc-maçon Bugnini pourrait produire de vrais sacrements et une messe valide. Alors à quoi bon rester à la FSSPX ?
- 3) **Il favorise le mouvement de deux flux croisés : le flux des fidèles sortant du giron de la FSSPX et celui des faux prêtres conciliaires y entrant.** Cherchant imprudemment à attirer de faux prêtres pour célébrer une messe en trompe-l'œil, en faisant l'économie d'une réordination dûment validée, il introduit la confusion entre vrai et faux sacerdoce, sacrement valide et sacrement invalide, vraie et fausse messe, FSSPX et Eglise conciliaire. Il fait l'amalgame. Il enlève tout sens à l'œuvre de Mgr Lefebvre et conduit à terme à sa faillite. Espérant infiltrer de faux prêtres, il chasse les vrais fidèles ainsi incités à retourner dans les églises conciliaires. Il invite les fidèles « hésitants » à retourner sur la « barque de Pierre » et à terme à l'ultime effondrement. La « barque de Pierre » qui serait celle du « *bon* (abbé) *Ratzinger* », qui depuis plus de 40 ans œuvre avec autant d'habileté que d'opiniâtreté à la destruction de la Foi catholique, l'homme qui a placé Sœur Lucie de Fatima « au secret » au cours des vingt dernières années de sa vie

L'abbé de Cacqueray soutient, sans crainte du ridicule, qu'une telle monstruosité contradictoire et absurde serait une position prise « après examen sérieux et mûre réflexion » (sic)

¹⁵ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=300421>

¹⁶ http://212.77.1.245/news_services/bulletin/news/20566.php?index=20566&lang=fr

Per mandato del Santo Padre, l'Em.mo Card. Darío Cástrillon Hoyos, Presidente della Pontificia Commissione "Ecclesia Dei" ha nominato Segretario Aggiunto della medesima Pontificia Commissione il Rev.do Mons. Mario Marini

5 Dès 1975, Mgr Lefebvre annonce l'invalidité des nouvelles messes

Pourtant Mgr Lefebvre a déclaré fermement et sans la moindre ambiguïté que cette nouvelle liturgie de Bugnini :. de 1969 fait « perdre la Foi ». Dans sa lettre aux quatre futurs évêques, il accuse le pseudo pape conciliaire et ses comparses d'être des « antichrists » qui siègent à Rome. (cf. lettre ouverte solennelle aux quatre évêques du 10 octobre 2006 placée en tête de ce message).

Voilà un langage aux antipodes des contorsions de ceux qui veulent à tout prix « collaborer ».

Six ans après, dans sa fameuse conférence du 15 février 1975, Mgr Lefebvre a dit, concernant le nouveau rite que « *peu à peu, surtout pour les jeunes prêtres qui n'ont plus l'idée du sacrifice, de la présence réelle, de la transsubstantiation et pour lesquels tout cela ne signifie plus rien, ces jeunes prêtres perdent l'intention de faire ce que fait l'Eglise et ne disent plus de messes valides. Certes, les prêtres âgés, quand ils célèbrent selon le nouveau rite, ont encore la foi de toujours. Ils ont dit la messe avec l'ancien rite durant tant d'années, ils en gardent les mêmes intentions, on peut croire que leur messe est valide. Mais, dans la mesure où ces intentions s'en vont, disparaissent, **dans cette mesure les messes ne seront plus valides** »*

Ou encore : « *L'ambiance générale de protestantisation de la messe fait que même les bons prêtres qui disent cette messe depuis dix ans risquent de perdre l'intention véritable de faire ce que fait l'Eglise. Alors il est possible qu'il y ait de plus en plus de messes invalides* »¹⁷

Trente ans après, alors que la situation s'est dégradée d'une manière dramatique, en 2007, selon l'abbé de Cacqueray (ou Celier ?), une liturgie fautive et « ***faisant perdre la Foi*** », célébrée par un « prêtre ***probable*** » car « ***a priori valide*** », selon les propos de Mgr Fellay, parus le 25 mars 2007 sur le site *Donec Ponam*¹⁸, pourrait produire le fruit certainement valide d'un véritable sacrement catholique institué par Notre Seigneur Jésus-Christ ! De qui se moque-t-on ? La réponse des fidèles à de telles monstruosité doit-elle être de faire la grève des quêtes pour se faire enfin comprendre ?

Dans l'esprit de Mgr Lefebvre, circonvenu par l'abbé Schmidberger et qui, ayant été rappelé à Dieu en 1991, n'avait pas eu connaissance des travaux de *Rore Sanctifica* en 2005-2007 ni surtout des archives des réformateurs liturgistes modernistes antichrists du Groupe XX du *Consilium* aujourd'hui mises en ligne précisément sur www.rore-sanctifica.org, le nouveau rite produisait des messes invalides **sauf exception infinitésimale**, ce qu'il a résumé dans la fameuse formule de « sacrements bâtards » lors de la messe de Lille de 1976, et faisant perdre la foi !

6 L'égarement de l'abbé de Cacqueray dans une voie suicidaire pour la FSSPX

Les contorsions intellectuelles, les absurdités et les contre-vérités voire le ridicule prêté à l'abbé de Cacqueray par celui qui a rédigé et publié cette interview, mettent en pleine lumière pour « tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre » la voie suicidaire dans laquelle le Vatican moderniste « antichrist » entraîne la FSSPX en l'incitant à trahir la finalité de préservation du Sacerdoce catholique sacramentellement valide qui est celle de l'œuvre de Mgr Lefebvre.

Comment le Supérieur du District de France (l'abbé Celier ?) peut-il entraîner les prêtres et les fidèles dans une telle impasse, au mépris du terrible message de Mgr Lefebvre affirmant que le Novus Ordo Missae (N.O.M.) faisait perdre la foi. Ce qui veut dire que dans la pratique de tels prétendus sacrements sont à considérer comme invalides, étant le fruit d'une fautive liturgie.

L'aveuglement dont témoignent les contradictions et les contre-vérités d'un tel credo conduit à se demander comment d'authentiques prêtres, censés savoir ce qu'ils font quand ils célèbrent la messe, peuvent en arriver à de tels non sens, de telles hérésies, de telles trahisons au profit de ceux qui, depuis Vatican II, travaillent sans

¹⁷ Conférence spirituelle, Ecône, 25 octobre 1979 et reprise en page 377 de « *La messe de toujours* » par l'abbé Troadec, Editions Clovis, 2005

¹⁸ Cf. http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE_Communique-2007-06-03_Probabilisme_Mgr_Fellay.pdf
http://www.virgo-maria.org/articles/2007/VM-2007-04-09-D-01-Mgr_Fellay_a_recu_la_lettre_1.pdf

relâche à l'éradication universelle du catholicisme – en ayant commencé auprès des gouvernements catholiques, comme l'a souligné Mgr. Lefebvre -, et, ainsi, à l'extinction définitive du Sacerdoce catholique sacrificiel dont nombre des « prêtres » conciliaires n'a que faire.

La confusion mentale dont témoigne ce « credo » donne un avant-goût amer de la confusion entre pseudo-prêtres et vrais prêtres, sacrements invalides et vrais sacrements, que vise à propager le fameux Motu Proprio. Et cette confusion est avant-coureur des « sacrements » invalides que devrait propager le fameux *Motu Proprio* dans les milieux de la Tradition.

Pour ceux qui désirent rester fidèles à l'œuvre de Mgr Lefebvre, le combat doit être clair : poursuivre l'œuvre de la défense du Sacerdoce catholique sacramentellement valide et donc toujours sacrificiel, en préservant la vraie messe par des vrais prêtres ordonnés par de vrais évêques comme le sont les quatre évêques de la FSSPX.

7 La religion-fiction et sacrilège des laïcs-souffleurs inventée par l'abbé de Cacqueray

Cette confusion mentale débouche sur une religion-fiction, avec la formation de pseudo-prêtres devant être formés par des fidèles de la FSSPX appelés à leur « souffler » les paroles de la consécration et leur rôle sacerdotal. Le credo du Motu proprio de l'abbé de Cacqueray débouche ainsi sur le ridicule et par là sur le sacrilège. Mgr Lefebvre doit se retourner dans sa tombe.

L'abbé de Cacqueray invente le fidèle-souffleur... comme au théâtre !

« prêtre probable » tentant de dire le rite de saint Pie V

« Car ce prêtre va certainement rencontrer quelques difficultés dans son apprentissage : formules inconnues, gestes inusités, petit obstacle de la langue latine, etc. Le fidèle pourra l'aider à surmonter ces embarras, ce qui implique qu'il ait lui-même travaillé en amont pour bien connaître l'ordinaire de la messe et ses rubriques.



Puis, au moment des premières messes dans le rite traditionnel (rite « nouveau », en quelque sorte, pour ce prêtre), il sera réconfortant d'avoir à ses côtés un servant d'autel qui connaît son texte, qui connaît les rites, et même qui, éventuellement, peut « souffler » discrètement sa partie au célébrant lorsque celui-ci a un trou de mémoire. » Abbé de Cacqueray, mai 2007

Hoc est ...
edim...
non...
epim...
euh ?

Hoc est enim !

Ah oui ! Je reprend.
Hoc est enim...
corpum meus

Non, c'est
corpus meum

Zut ! Euh...
corpus meum...
c'est bon !

'Fidèle-souffleur' de la FSSPX
envoyé par l'abbé de Cacqueray
pour aider le « prêtre probable » « a priori valide »

Il s'agit ici de jouer aux apprentis-sorciers en incitant les fidèles à apprendre à la sauvette à de prétendus prêtres Vatican II à jouer la mascarade du rite traditionnel.

8 A rebours de l'abbé de Cacqueray, Mgr Lefebvre préservait les fidèles de la contamination moderniste de l'Eglise conciliaire

Si le scandale n'éclate pas, une telle conduite du Supérieur du District de France de la FSSPX devrait rapidement produire un premier effet : accroître plus encore la désertion et l'assèchement des chapelles de la FSSPX dont l'affluence a déjà baissé de -20% depuis l'application volontaire de la politique Aulagnier des « deux préalables ». Tel est le sens à peine voilé du credo de l'abbé de Cacqueray qui, dans son aveuglement logique, avoue qu'à y bien réfléchir la FSSPX n'a plus de raison d'être. Si les mots de l'abbé sont compliqués – tout ce qui n'est pas clair vient du malin - les conséquences que doivent en tirer les fidèles écartelés seront nécessairement simple : la résistance ou la fuite !

Mgr Lefebvre voulait séparer les fidèles catholiques du milieu de l'Eglise conciliaire afin de les préserver, il parlait dans un sens inverse à celui de l'abbé de Cacqueray :

*« Eh bien voilà pour des gens qui ont voulu se rallier à Rome !... Cela va être notre cas. Nous en sommes de plus en plus persuadés. **Plus nous réfléchissons à l'ambiance de ces colloques, plus nous nous rendons compte que l'on est en train de nous tendre un piège, de nous piéger, et que demain on nous dira désormais c'est fini la messe traditionnelle, il faut accepter la messe nouvelle aussi. Il ne faut pas être contre la messe nouvelle. Cela ils nous l'ont dit.***

*Voici un exemple qu'a donné le **cardinal Ratzinger**. «Par exemple à Saint Nicolas-du-Chardonnet, Monseigneur, quand le protocole sera signé, que les affaires seront réglées, il est évident que Saint-Nicolas-du-Chardonnet ne va pas rester comme maintenant. Pourquoi ? Parce que Saint-Nicolas est une paroisse de Paris et dépend du cardinal Lustiger. Par conséquent il sera absolument nécessaire que dans la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet il y ait une messe nouvelle régulièrement, tous les dimanches. On ne peut pas accepter que les paroissiens qui désirent une nouvelle messe, ne puissent pas aller dans leur paroisse pour avoir cette messe nouvelle. «Voyez cela ! C'est le commencement de l'introduction : accepter la messe nouvelle, nous aligner... Ce n'est pas possible ! **Nous nous sentons pris dans un engrenage dont nous ne pouvons plus sortir.***

*Des difficultés inextricables surgiront avec les évêques, avec les mouvements des diocèses qui voudront que nous collaborions avec eux si nous sommes reconnus par Rome. **Nous aurons toutes les difficultés possibles et imaginables. Alors, c'est pourquoi je pense et qu'il m'a semblé en conscience que je ne pouvais pas continuer.** J'ai décidé... D'où ma lettre du 2 juin au Saint Père et l'annonce de la consécration des quatre évêques qui aura lieu le 30 juin. » Mgr Lefebvre, conférence du 15 juin 1988 à Ecône¹⁹*

Mgr Lefebvre a donc pesé le pour et le contre, mais l'on voit qu'il a retenu le principal dans ces attitudes, c'est à dire la nécessité de conserver la foi en éloignant le danger des contacts avec le clergé conciliaire même *sub specie boni*.

9 En 1988, les religieuses ont dénoncé devant Mgr Lefebvre, le 'cheval de Troie dans la Tradition'

Voici en effet ce que révèle Mgr Tissier de Mallerai dans sa biographie de Mgr Lefebvre au sujet des échanges de mai 1988 entre l'archevêque et Rome :

« La réponse de Jean-Paul II, communiquée par une lettre du cardinal en date du 30 mai, est négative sur la question de la commission: la Fraternité n'aura pas la majorité, elle n'en a pas besoin. Quant aux évêques, « le Saint-Père est disposé à nommer un évêque de la Fraternité (...) de telle façon que la consécration puisse avoir lieu avant le 15 août2 ». Dans ce but, il faut que l'archevêque envoie « un nombre plus élevé de dossiers afin que le Saint-Père puisse choisir librement » un candidat ayant « le profil envisagé dans les accords ». Il faut « faire confiance au Saint-Père et au Seigneur ».

*L'invitation à « faire confiance » ne peut tomber plus à faux. **L'archevêque est avant tout soucieux de « préserver la famille traditionnelle» de toute contamination des erreurs modernes, de tout compromis avec les réformes postconciliaires, de toute rupture de sa cohésion.** Or, écrit-il en une note:*

¹⁹ http://www.virgo-maria.org/Documents/mgr-lefebvre/1988_06_15_Conference_de_presse_de_Mgr_Lefebvre.pdf

« L'ambiance des contacts et des colloques, les réflexions des uns et des autres au cours des conversations, nous manifeste clairement que le désir du Saint-Siège est de nous rapprocher du concile et de ses réformes, de nous remettre aussi dans le sein de l'Église conciliaire » (3)
« Dès lors, les "avantages" que sont "la normalisation canonique" de nos oeuvres, la garantie de "la liturgie et de la formation des membres, les contacts missionnaires plus faciles pour convertir à la Tradition prêtres et fidèles, enfin un évêque consacré avec l'agrément du Saint-Siège" ; tout cela entre-t-il en balance? »

Note (3): Exposé de la situation concernant ce que Rome appelle la « réconciliation », note destinée à la réunion du 30 mai. » Mgr Tissier de Mallerai, Marcel Lefebvre, p586-587

Et à l'époque ce sont les sœurs, les religieuses qui ont tenu le langage Providentiel de la fermeté, comme l'écrit Mgr Tissier :

« Les sœurs, à leur tour, sont quasi unanimement catégoriques : « Nous ne pouvons plus traiter avec des évêques qui ont perdu la foi », estiment les dominicaines de Fanjeaux; et celles de Brignoles considèrent que la dépendance à l'égard du Bureau les forcerait « à des contacts avec leurs anciennes congrégations devenues modernistes » et que « c'est impossible ». Les sœurs de la Fraternité évoquent le « risque pour la foi et la cohésion de la Tradition ». Enfin les carmélites jugent que « c'est un cheval de Troie dans la Tradition ».

Mgr Lefebvre, qui a objectivement exposé les avantages et inconvénients de l'accord, montre pour finir où penche la balance. Le principe est lumineux : « Le lien officiel avec la Rome moderniste n'est rien à côté de la préservation de la Foi ».

Mgr Tissier de Mallerai, Marcel Lefebvre, p586-587

10 La mauvaise foi et l'incompétence théologique de l'abbé de Cacqueray au sujet du nouveau rite des sacres conciliaires

Un sommet de la mauvaise foi est atteint lorsque l'interviewer parle de « rumeurs d'invalidité » du nouveau rite de consécration épiscopale. En effet, celui-ci, transforme volontairement en « rumeurs », ce qu'il sait pertinemment être des études des plus sérieuses accumulant les faits les plus incontestables, sur lesquels la FSSPX demeure muette, comme elle se montre tout à fait incapable de répondre raisonnablement aux analyses et démonstrations publiées par le CIRS et par l'abbé Cekada sur le site de l'abbé Sconbroodt www.rore-sanctifica.org. Alors qu'il s'agit d'études incontestables.

Et que pensez du supérieur du district de France qui se retranche derrière cette position ?

« Abbé de Cacqueray : Je vous rappelle que la position de la Fraternité Saint-Pie X concernant la validité des nouveaux rites, position prise après examen sérieux et mûre réflexion, a été résumée de la façon suivante par Mgr Lefebvre :

« Nous déclarons reconnaître la validité du sacrifice de la messe et des sacrements célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église et selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel romain et des Rituels des sacrements promulgués par les papes Paul VI et Jean-Paul II. »

puisque Mgr Tissier de Malerais, qui fut longtemps le secrétaire de Mgr Lefebvre et son biographe officiel, a déclaré publiquement aux Etats-Unis le 30 avril 2006²⁰ que Mgr Lefebvre n'avait jamais étudié la question de la validité des sacres épiscopaux conciliaires, et « qu'il ne connaissait pas sa pensée sur cette question »²¹

Nous comprendrons pourquoi l'abbé de Cacqueray (ou Celier ?), lorsqu'il parle d'une « position prise après examen sérieux et mûre réflexion », ne donne aucune référence précise et datée d'une telle déclaration signée de Mgr Lefebvre. Si celle-ci existait réellement, il ne fait aucun doute que l'auteur de cet article s'empresserait de la produire.

²⁰ Cf. http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-05-06-1-00-Interview_integral_Mgr_Tissier_&_Cekada.pdf

²¹ Cf. http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-05-06-1-00-Interview_integral_Mgr_Tissier_&_Cekada.pdf

L'auteur de cet article ne recule donc devant aucune contre-vérité, si grave et si monstrueuse soit-elle et ne craint point d'affirmer :

« La Fraternité Saint-Pie X récuse donc absolument les affirmations infondées concernant l'invalidité en soi des ordinations sacerdotales et épiscopales célébrées dans le nouveau rite. Seules, des circonstances précises pour une ordination concrète, dans la mesure où le rite aurait été gravement altéré ou dévié par le célébrant, peuvent éventuellement susciter ce prudens dubium, ce « doute prudent » sur la validité dont parlait Mgr Lefebvre (Mgr Lefebvre et le Saint-Office, 1979, pp. 148-149). A ce moment seulement, il faudrait envisager une réordination sous condition. Mais ce cas n'est pas le plus fréquent, et cette hypothèse extrême ne doit pas nous empêcher de faire redécouvrir la vraie messe au maximum de prêtres, pour que le sang du Christ coule en plus grande abondance dans l'Église. »

Affirmer n'est pas récuser.

Il récuse les arguments « infondés concernant l'invalidité » (sic) ? Alors que le texte du nouveau rite repose sur une imposture historique ? Et que l'intention anti-catholique et protestante des réformateurs francs-maçons a été publiquement proclamée ? Et alors que la forme sacramentelle essentielle de la nouvelle consécration épiscopale conciliaire ne contient pas de signification univoque de la *potestas ordinis* épiscopale ? Et alors que la signification univoque de la grâce du Saint-Esprit est absente ? Et alors que cette forme essentielle contient une hérésie ?

La FSSPX n'a aucun argument. Avec une telle arrogance, aux antipodes de la manière de faire de son fondateur que nous sommes loin de l'esprit de modestie, de prudence et de clarté de Mgr. Lefebvre qui affirmait dans un langage imagé compréhensible par tout que la nouvelle messe était un poison, dès 1982, dans sa conférence spirituelle du 21 janvier, en ces termes : « *La messe nouvelle n'est pas bonne ! Si elle était bonne, demain nous devrions la prendre, c'est évident ! Si elle est bonne, il faut obéir. Si l'Église nous donne quelque chose qui est bon et nous dit : « Vous devez prendre cela », quelle sera la raison pour dire non ? Tandis que si nous disons : « Cette messe est empoisonnée, cette messe est mauvaise, elle fait perdre peu à peu la foi », alors on est bien obligé de la refuser* » (In *La Messe de toujours*, sous la direction de monsieur l'abbé Troadec, p. 378-379).

On juge un arbre à ses fruits. La « nouvelle messe » est empoisonnée et ses inventeurs des « antichrists ». Tel est le langage sans concessions du fondateur d'Ecône. Si celui-ci n'a pas pu étendre cette qualification aux ordinations et aux sacres, c'est qu'il en a été empêché. Ses ordinations, ses sacres de 1988, sa qualification de « prêtres bâtards » et la lecture de son livre, *Ils l'ont découronné*, témoignent sans le moindre doute de cette direction interrompue par sa mort, la semaine de Pâques 1991. Prétendre que la nouvelle messe est empoisonnée mais que les ordinations et les sacres « d'empoisonneurs » seraient valides, c'est incontestablement trahir Mgr Lefebvre, pour un plat de lentilles, et déclarer son œuvre inutile, voire sans objet !

11 L'abbé de Cacqueray ouvre une période de crise profonde dans la FSSPX

En toute logique et en tout bon sens, la FSSPX devrait s'apercevoir que la promulgation du *Motu Proprio* engage nécessairement le combat de préserver la visibilité de la vraie messe et du vrai Sacerdoce, et des vrais sacres, tous sacramentellement valides.

Or, à la veille de la promulgation du *Motu proprio*, le credo de l'abbé de Cacqueray dévoilant les calculs irresponsables – pour ne pas dire de pure trahison - de la FSSPX ouvre une période de crise aux issues incertaines.

Cette crise née d'un refus de poursuivre l'œuvre d'élucidation de Mgr Lefebvre, aura pour seul avantage d'obliger à repenser l'œuvre du fondateur et de la poursuivre. Elle rend nécessaire la mise à l'ordre du jour de la question de la validité des ordinations et des sacres.

Or, jusqu'à présent, la Direction de la FSSPX se refuse, de façon puérile et insupportable, à tout débat sérieux et contradictoire sur les sacres et les sacrements.

12 Un débat sur l'invalidité des sacres est devenu inéluctable pour la FSSPX

Les propos inadmissibles de l'abbé de Cacqueray, ou prêtés à l'abbé de Cacqueray, montrent que ce débat est maintenant devenu inéluctable afin que les fidèles puissent s'y retrouver, puissent savoir d'une façon certaine s'ils adorent Notre Seigneur Jésus-Christ réellement et substantiellement présent et assistent en toute quiétude au véritable Saint Sacrifice de la Messe, ou s'ils n'ont affaire qu'à du pain, à des cérémonies pastiches et des sacrements invalides ne pouvant aucunement conférer la grâce dans leurs âmes.

Sauf à se résigner à se déclarer inutile et à devoir disparaître, comme l'y incite l'anti-Credo de l'abbé de Cacqueray, la FSSPX qui voulait échapper à la question de la validité des sacres, par son esprit de collaboration et son avidité de bien terrestres, va devoir en précipiter l'urgence.

Il appartient désormais aux vrais fidèles de Mgr Lefebvre et à chacun d'entre nous de faire comprendre cette *nécessité vitale*, en dénonçant le piège du Motu proprio - destiné à vider la FSSPX de ses fidèles et non l'église conciliaire de ses pseudo-prêtres -, et le *scandale* de cette collusion « bâtarde », de la FSSPX avec Vatican II.

Le moment est venu de séparer le poison du sacré et de dénoncer le leurre du Motu Proprio. Il s'agit d'une vaste opération de séduction à l'échelle internationale et qui vient amorcer le plan que nous avons décrit en détail en novembre et décembre 2006 comme une opération d'instrumentalisation du rite de Saint Pie V par une inspiration de type anglicane. Nous avons, à l'époque, parlé d'opération Anglo-Tridentine²².

13 Mgr Lefebvre a refusé d'être un destructeur du Sacerdoce catholique

Il est bon de citer cette conclusion que Mgr Lefebvre donne à son ouvrage '*Lettre aux catholiques perplexes*'²³ publié en 1984 :

« Ne vous laissez pas abuser, chers lecteurs, par le terme de "traditionaliste" que l'on essaie de faire prendre en mauvaise part. C'est d'une certaine façon un pléonasmе, car je ne vois pas ce que peut être un catholique qui ne serait pas traditionaliste. Je crois l'avoir amplement démontré dans ce livre, l'Eglise est une tradition. Nous sommes une tradition. On parle aussi "d'intégrisme" ; si l'on entend par là le respect de l'intégralité du dogme, du catéchisme, de la morale chrétienne, du Saint Sacrifice de la messe, alors oui nous sommes des intégristes. Mais je ne vois pas non plus ce que peut être un catholique qui ne serait pas intégriste dans ce sens-là.

On écrit aussi qu'après moi mon œuvre disparaîtra, parce qu'il n'y aura pas d'évêque pour me remplacer. Je suis certain du contraire, je n'ai aucune inquiétude. Je peux mourir demain, le Bon Dieu a toutes les solutions⁴. Il se trouvera de par le monde, je le sais, suffisamment d'évêques pour ordonner nos séminaristes. Même s'il se tait aujourd'hui, l'un ou l'autre de ces évêques recevrait du Saint-Esprit le courage de se dresser à son tour⁵. Si mon œuvre est de Dieu, Il saura la garder et la faire servir au bien de l'Eglise. Notre-Seigneur nous l'a promis : les Portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

*C'est pourquoi je m'entête, et si vous voulez connaître la raison profonde de cet entêtement, la voici. **Je veux qu'à l'heure de ma mort, lorsque Notre-Seigneur me demandera : "Qu'as-tu fait de ton épiscopat, qu'as-tu fait de ta grâce épiscopale et sacerdotale ?" je n'entende pas de sa bouche ces mots terribles : "Tu as contribué à détruire l'Eglise avec les autres."***

4 juillet 1984 » Mgr Lefebvre

Ainsi en conclusion de sa *Lettre aux Catholiques perplexes*, Monseigneur Lefebvre écrivait qu'il ne voulait pas que Notre Seigneur lui dise un jour : « *Tu as contribué à détruire l'Eglise avec les autres* ». L'abbé de Cacqueray, comme ses supérieurs, ne devrait-il pas craindre de s'entendre dire par Mgr Lefebvre: « *Tu as contribué à détruire ma Fraternité Sacerdotale Saint Pie X avec les autres* » ?

²² http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation_Anglo_Tridentine.pdf

²³ [http://www.virgo-](http://www.virgo-maria.org/Livres/Mgr_Lefebvre/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes_table_glob.htm)

[maria.org/Livres/Mgr_Lefebvre/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes_table_glob.htm](http://www.virgo-maria.org/Livres/Mgr_Lefebvre/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes/Lettre_ouverte_aux_catholiques_perplexes_table_glob.htm)

Table des matières du message VM

1	‘Etouffer la FSSPX’ : but du Motu Proprio et de la « réconciliation »	1
2	La confusion intellectuelle du texte de l’abbé de Cacqueray	2
3	Brève analyse du Motu Proprio Summorum Pontificum.....	2
4	Le Credo anti-catholique et anti-Mgr Lefebvre de l’abbé de Cacqueray	5
5	Dès 1975, Mgr Lefebvre annonce l’invalidité des nouvelles messes	6
6	L’égarement de l’abbé de Cacqueray dans une voie suicidaire pour la FSSPX.....	6
7	La religion-fiction et sacrilège des laïcs-souffleurs inventée par l’abbé de Cacqueray	7
8	A rebours de l’abbé de Cacqueray, Mgr Lefebvre préservait les fidèles de la contamination moderniste de l’Eglise conciliaire	8
9	En 1988, les religieuses ont dénoncé devant Mgr Lefebvre, le ‘cheval de Troie dans la Tradition’	8
10	La mauvaise foi et l’incompétence théologique de l’abbé de Cacqueray au sujet du nouveau rite des sacres conciliaires	9
11	L’abbé de Cacqueray ouvre une période de crise profonde dans la FSSPX.....	10
12	Un débat sur l’invalidité des sacres est devenu inéluctable pour la FSSPX.....	11
13	Mgr Lefebvre a refusé d’être un destructeur du Sacerdoce catholique	11

ANNEXE

Entretien de Mr l’Abbé de Cacqueray : la pastorale de la Messe libérée

<http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=297191>

La pastorale de la messe libérée

Comment agir vis-à-vis de prêtres qui, d’eux-mêmes ou en vertu d’un hypothétique Motu proprio à venir, envisageraient de reprendre la messe traditionnelle ? Monsieur l’abbé de Cacqueray, qui avait consacré un texte à cette question, sous le titre « Un seul rite pour la paix des âmes », a bien voulu répondre à nos questions et apporter d’utiles précisions et nuances (texte paru dans Fideliter 177, de mai 2007).

Fideliter : M. l’abbé Régis de Cacqueray, on parle depuis de longs mois d’un Motu proprio censé reconnaître une plus grande liberté de célébration à la messe traditionnelle. Que vous inspire une telle rumeur ?

Abbé de Cacqueray : Je m’en réjouis, et j’espère qu’elle va se concrétiser au plus vite. Bien sûr, nous savons qu’en réalité la messe traditionnelle n’a jamais été interdite, et ne peut pas l’être. C’est pourquoi nous la célébrons en toute tranquillité de conscience, et sans mendier une prétendue permission qui n’a pas lieu d’être. Mais, depuis 35 ans, une propagande mensongère a tellement voulu faire croire que cette messe était abolie, supprimée, et que son éventuelle et rare célébration ne pouvait se faire que dans des réserves d’Indiens, des ghettos à l’écart, que je souhaite de tout cœur qu’un document romain vienne dire, et si possible de la façon la plus claire et la plus explicite possible, que la messe traditionnelle peut être célébrée sans aucune restriction par n’importe quel prêtre de rite latin. Je ne suis malheureusement pas sûr que le projet de Motu proprio soit aussi « large et généreux » que le droit de la messe le demande, mais tout progrès en ce sens sera le bienvenu.

Fideliter : Au cas où ce décret de libéralisation serait publié, avez-vous l’intention d’agir, et de quelle manière ?

Abbé de Cacqueray : Bien sûr ! Nous sommes déterminés à aider le maximum de prêtres possible à reprendre et

à réapprendre la messe traditionnelle, afin que des fidèles toujours plus nombreux y aient accès. Il n'est pas question pour nous de rester passifs si les conditions devenaient meilleures. Il serait étrange que la Fraternité Saint-Pie X, après avoir réclamé durant 35 ans la réhabilitation de la messe traditionnelle, reste les bras croisés au moment où, fût-ce de manière partielle et insatisfaisante, une porte serait ouverte pour que des prêtres puissent la célébrer plus facilement. Mais il faut faire une petite distinction préalable.

Fideliter : Laquelle ?

Abbé de Cacqueray : Nous allons parler de prêtres « conciliaires », insérés dans les diocèses ou les congrégations religieuses officielles et qui, libérés de leurs craintes grâce à cet hypothétique Motu proprio, prendraient la décision de célébrer la messe traditionnelle, mais sans quitter la structure à laquelle ils appartiennent. Je n'entends pas parler ici des prêtres qui quitteraient leur diocèse pour rejoindre le monde Ecclesia Dei. Une telle démarche, à mon sens, doit faire l'objet d'une réflexion partiellement différente. Et ceci pour deux raisons.

D'abord, les Ecclesia Dei possèdent les structures aptes à faire, auprès des prêtres qui veulent les rejoindre, le travail que nous allons évoquer, c'est-à-dire leur apprendre à célébrer la messe, les fournir en matériel liturgique, etc. Il n'y a évidemment aucune raison que la Fraternité Saint-Pie X se substitue aux Ecclesia Dei pour soutenir les prêtres qui veulent adhérer à Ecclesia Dei.

D'autant qu'il existe un problème spécifique en ce qui les concerne, qui provient d'un fait historique : les instituts Ecclesia Dei existent en vertu d'un document dont le but principal est de condamner Mgr Lefebvre, Mgr de Castro Mayer, et leurs fils dans l'épiscopat. Le simple honneur nous oblige à nous tenir éloignés de prêtres qui, le voulant ou non, adhèrent publiquement et de façon continue à cette condamnation infamante. Donc, notre propos porte aujourd'hui exclusivement sur des prêtres « conciliaires » qui reprendraient la messe traditionnelle en restant au sein des structures officielles.

Fideliter : Ceci est fort clair. Quels types d'action envisagez-vous donc dans le cadre précis de cette « aide au retour » à la messe traditionnelle ?

Abbé de Cacqueray : Parlons d'abord, si vous le voulez bien, de la Fraternité Saint-Pie X elle-même, en tant que congrégation sacerdotale. Il me semble que nous sommes en mesure d'apporter un cadre pour une éventuelle reprise de la célébration de la messe traditionnelle. Et tout d'abord, nos prêtres, nos prieurés, nos chapelles sont évidemment par nature des points de référence. Le prêtre qui envisage de célébrer cette messe risque d'avoir des craintes : Est-ce que cela est possible ? Est-ce que cela est facile ? Quels en sont les fruits sur le prêtre lui-même, sur ses fidèles ? Eh bien ! très fraternellement, il peut rencontrer nos prêtres, nos fidèles, séjourner dans nos maisons, et constater par lui-même l'esprit de force dans la foi, de sanctification, de joie, de paix que produit cette messe. Et cela va le rassurer et l'encourager.

Fideliter : Ces prieurés existent depuis de longues années, ils ne sont pas un élément inédit, alors que la parution du Motu proprio constituerait un changement. Avez-vous l'intention de proposer des éléments nouveaux ?

Abbé de Cacqueray : Évidemment, et dans la mesure de nos possibilités. Il serait bon de rédiger et de diffuser une brochure simple présentant la messe traditionnelle dans son histoire, sa théologie et sa célébration. Nous avons édité d'excellents ouvrages (La messe expliquée de l'abbé Joly, La messe de toujours de Mgr Lefebvre), mais ces livres sont volumineux et relativement coûteux. J'espère qu'un tel projet pourra être mis en œuvre par un confrère zélé de la Fraternité.

Fideliter : En revanche, vous avez déjà produit un DVD pour aider les prêtres à apprendre à célébrer la messe ?

Abbé de Cacqueray : J'en remercie l'abbé de La Rocque qui a réalisé ce projet avec une qualité exceptionnelle, malgré le délai très bref qui lui a été laissé. Ce DVD devrait être suivi d'un deuxième, qui présentera, et cette fois-ci plutôt à destination des fidèles, la théologie et la symbolique de la messe. Car ce premier DVD est

réservé aux prêtres, puisqu'il constitue une introduction technique à l'apprentissage de la célébration. Il a d'ailleurs déjà connu un vif succès, et se diffuse très largement dans le clergé français, mais aussi à l'étranger, puisqu'il est présenté en sept langues.

Fideliter : Un livre, un film, ce sont de très bons instruments. Mais, à un moment, pour bien entrer dans la célébration et l'esprit de la messe traditionnelle, il est nécessaire d'avoir un professeur vivant, un maître à ses côtés. Envisagez-vous d'agir en ce sens ?

Abbé de Cacqueray : Chacun de nos prêtres est toujours disposé, si un prêtre « conciliaire » le lui demande, à prendre tout le temps nécessaire pour lui enseigner les règles liturgiques, ainsi que la théologie qui constitue l'essence de la messe traditionnelle.

La Fraternité Saint-Pie X ayant été constituée pour « le sacerdoce, et tout ce qui s'y rapporte, et rien que ce qui le concerne », cette aide personnalisée à un prêtre est au cœur de notre vocation. On peut aussi envisager des stages généraux d'apprentissage de la messe traditionnelle, un peu à l'image des « retraites d'ordination » de saint Vincent de Paul, où il enseignait à de futurs prêtres le minimum indispensable au ministère sacerdotal. Pour le moment, le District de France n'a pas encore lancé une telle initiative, mais je crois que nos confrères américains disposent déjà d'une maison consacrée à cet apostolat.

Fideliter : Il y a tout de même un problème, puisqu'une rumeur prétend que les nouveaux rites d'ordination ne sont pas valides, et que donc ces prétendus prêtres à qui vous enseigneriez la messe traditionnelle ne sont pas prêtres, en réalité !

Abbé de Cacqueray : Je vous rappelle que la position de la Fraternité Saint-Pie X concernant la validité des nouveaux rites, position prise après examen sérieux et mûre réflexion, a été résumée de la façon suivante par Mgr Lefebvre :

« Nous déclarons reconnaître la validité du sacrifice de la messe et des sacrements célébrés avec l'intention de faire ce que fait l'Église et selon les rites indiqués dans les éditions typiques du Missel romain et des Rituels des sacrements promulgués par les papes Paul VI et Jean-Paul II. »

La Fraternité Saint-Pie X récuse donc absolument les affirmations infondées concernant l'invalidité en soi des ordinations sacerdotales et épiscopales célébrées dans le nouveau rite. Seules, des circonstances précises pour une ordination concrète, dans la mesure où le rite aurait été gravement altéré ou dévié par le célébrant, peuvent éventuellement susciter ce prudens dubium, ce « doute prudent » sur la validité dont parlait Mgr Lefebvre (Mgr Lefebvre et le Saint-Office, 1979, pp. 148-149). A ce moment seulement, il faudrait envisager une réordination sous condition. Mais ce cas n'est pas le plus fréquent, et cette hypothèse extrême ne doit pas nous empêcher de faire redécouvrir la vraie messe au maximum de prêtres, pour que le sang du Christ coule en plus grande abondance dans l'Église.

Fideliter : Nous venons de parler de l'action des prêtres de la Tradition auprès des prêtres « conciliaires ». Envisagez-vous aussi une action des fidèles ?

Abbé de Cacqueray : Bien sûr ! D'abord, il faut se souvenir que le passage de la messe nouvelle à la messe traditionnelle représente comme une sorte de « conversion », qu'il s'agit d'une réalité surnaturelle, fruit de la grâce, donc essentiellement de la prière. Nous aurons besoin, dans cet apostolat, du renfort puissant de la prière des fidèles. Ils ont déjà participé avec zèle à la croisade du rosaire lancée après le Chapitre général, et je les en remercie vivement. Mais ils seront encore sollicités, et ils le sont dès maintenant. Par ailleurs, accueillir des prêtres pour les former à la messe traditionnelle, ou aller les voir, leur remettre de la documentation écrite ou audiovisuelle, leur écrire ou leur envoyer des bulletins et des revues, tout cela demande du temps, des bonnes volontés et de l'argent. Là aussi, l'aide de tous les laïcs sera fort précieuse.

Fideliter : Je pensais, outre ce premier aspect, à une intervention plus directe des fidèles. Ils ont plus de mobilité (la soutane n'est guère discrète), souvent plus de temps, sont plus nombreux, peuvent être à certains égards mieux acceptés par un prêtre méfiant, au moins au départ...

Abbé de Cacqueray : Vous avez raison : une partie du retour des prêtres à la messe traditionnelle sera l'œuvre des laïcs, des fidèles chrétiens, c'est une évidence. D'ailleurs, les fidèles de la Tradition ont toujours agi en ce sens auprès des prêtres « conciliaires », par des conversations, des courriers, l'envoi de documentation, etc. La difficulté, si l'aide devient plus immédiate (pour aider un prêtre à reprendre la messe traditionnelle, on ne peut se contenter de lui écrire), c'est le mélange inévitable de bon et de mauvais qui va se présenter devant le fidèle. Mélange doctrinal (ce prêtre sera encore imbu pour partie des erreurs du Concile) et mélange liturgique (la messe traditionnelle ne sera peut-être pas immédiatement intègre et parfaite, ou encore ce prêtre se fera remplacer lors de ses absences par un prêtre qui célébrera la nouvelle messe).

Fideliter : Quels sont vos conseils à ce propos ?

Abbé de Cacqueray : Il faut incontestablement une réflexion de prudence, dans les deux sens du terme. Prudence au sens thomiste, qui évalue les circonstances pour poser l'action vraiment vertueuse et droite. Prudence au sens plus moderne, c'est-à-dire circonspection, méfiance pour ne pas être entraîné sur une pente glissante. Je dirais que si un fidèle veut effectuer un tel apostolat, il doit d'abord être bien armé intérieurement, par une connaissance solide de la doctrine chrétienne, une habitude enracinée de la prière, une pratique régulière des sacrements. Il doit spécialement recourir aux puissants moyens de préservation spirituelle que sont, par exemple, les retraites, notamment les exercices de saint Ignace. Il faut, de plus, que ce fidèle possède une « base arrière » (prieuré, chapelle traditionnelle) où il continue à se rendre régulièrement pour se nourrir doctrinalement et spirituellement. Il serait imprudent, sous prétexte d'aider autrui, de risquer soi-même de s'étioler, de se diluer. Enfin, parce qu'un tel apostolat est difficile et pose des problèmes souvent plus complexes qu'on ne le croit au départ, il est nécessaire de se faire suivre et conseiller par un prêtre de doctrine sûre et de jugement droit.

Fideliter : Si un fidèle de la Tradition s'inscrit dans la prudence dont vous venez de donner les éléments principaux, que pourra-t-il faire concrètement ?

Abbé de Cacqueray : En réalité, il pourra faire beaucoup, et de multiples façons. Il pourra fournir documentation écrite et audiovisuelle. Il pourra essayer de mettre à disposition du prêtre tous les objets nécessaires pour célébrer dans le rite traditionnel, depuis la soutane jusqu'à la chasuble en passant par les canons d'autel : ceci en les achetant, en les récupérant ou en les empruntant. Il pourra ménager à ce prêtre des rencontres avec des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Actuellement, en plusieurs endroits de France, nos recollections sacerdotales accueillent régulièrement des prêtres « conciliaires » qui viennent à la fois y recevoir une nourriture doctrinale et liturgique, et s'encourager par le réconfort de l'amitié sacerdotale. Nous sommes là au cœur de la vocation de notre institut.

Fideliter : Cette présence d'un ou plusieurs fidèles de la Tradition auprès d'un prêtre qui se dispose à reprendre la messe traditionnelle serait pour lui un vrai encouragement.

Abbé de Cacqueray : C'est évident. Il ne faut pas sous-estimer le sentiment d'isolement qui peut étreindre le prêtre diocésain qui doit desservir cinq, dix, vingt, trente clochers, voire plus, et qui, poussé par la grâce, envisage de renouer ou, plus couramment aujourd'hui, de découvrir la liturgie traditionnelle. A ce moment, les encouragements respectueux et amicaux de fidèles solidement enracinés dans la Tradition peuvent être absolument déterminants.

Fideliter : Mais vient le moment où le prêtre prend sa décision : « Je vais célébrer la messe traditionnelle. » Le travail du fidèle à ses côtés ne cesse cependant pas ?

Abbé de Cacqueray : Il se renforce, au contraire. Car ce prêtre va certainement rencontrer quelques difficultés dans son apprentissage : formules inconnues, gestes inusités, petit obstacle de la langue latine, etc. Le fidèle pourra l'aider à surmonter ces embarras, ce qui implique qu'il ait lui-même travaillé en amont pour bien connaître l'ordinaire de la messe et ses rubriques. Puis, au moment des premières messes dans le rite traditionnel (rite « nouveau », en quelque sorte, pour ce prêtre), il sera réconfortant d'avoir à ses côtés un

servant d'autel qui connaît son texte, qui connaît les rites, et même qui, éventuellement, peut « souffler » discrètement sa partie au célébrant lorsque celui-ci a un trou de mémoire.

Fideliter : Lorsque ce prêtre connaît enfin bien sa messe, le fidèle peut-il alors se retirer ?

Abbé de Cacqueray : Pas forcément : il faut voir selon les cas, et évidemment en lien avec son père spirituel, dont je rappelle qu'il doit être fréquemment consulté. S'il existe des fidèles locaux qui peuvent prendre immédiatement le relais, le fidèle qui a fait le premier travail peut discrètement leur passer la main et se retirer. Mais tant qu'une communauté attachée à la Tradition n'entourera pas ce prêtre revenu à la vraie liturgie, il faudra sans doute continuer à venir le soutenir, l'encourager à persévérer dans sa belle décision. Parfois, ce prêtre pourra rencontrer des traverses, des contradictions voire des persécutions. Il faudra alors savoir le protéger, le défendre, le consoler. En même temps, cette messe retrouvée sera la joie et la force de ce prêtre, fera jaillir la foi et la vie chrétienne autour de lui, suscitera des fidèles fervents, et des vocations religieuses et sacerdotales. Vous connaissez la parole étonnante et imagée du Curé d'Ars : « Laissez une paroisse vingt ans sans prêtre (donc sans messe), et l'on y adorera les bêtes. »

Fideliter : « Remettez le prêtre et la messe dans une paroisse, et les adoreurs des bêtes y redeviendront fils de Dieu », voulez-vous dire ?

Abbé de Cacqueray : C'est à peu près cela. On a peine à s'imaginer le flot de grâces qui coulerait sur une paroisse où la messe traditionnelle serait enfin retrouvée et reprise, pour la gloire de Dieu. Mgr Lefebvre l'a exprimé de belle façon le 23 septembre 1979, lorsqu'il nous a lancé sa magnifique et poignante adjuration :

« Gardez le sacrifice de Notre Seigneur Jésus-Christ ! Gardez la messe de toujours ! » Il ajoutait alors : « Et vous verrez la civilisation chrétienne reflourir, civilisation qui n'est pas pour ce monde, mais civilisation qui mène à la cité catholique, et cette cité catholique, c'est la cité catholique du Ciel. »

Suresnes, mai 2007

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>